

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE SECRETARIAT GENERAL  
DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN ET LA CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAURICE**  
Maurice, 10 décembre 2008

**DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DE LA COI**

*Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice,*

*Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice,*

*Monsieur le Représentant de la Délégation de la Commission Européenne à Maurice,*

*Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice,*

*Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires de la COI,*

*Mesdames et Messieurs les Journalistes,*

*Mesdames et Messieurs,*

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de me retrouver, aujourd'hui et pour la toute première fois, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, et aux côtés de .... pour la signature d'une Convention entre nos deux institutions, et dans le cadre de la mise en œuvre d'un Portail régional d'information commerciale ou INFOCOM dont le lancement a été effectué au cours du dernier Forum des Iles de l'Océan Indien organisé par l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien qui a eu lieu aux Comores du 22 au 24 octobre 2008.

Il est incontestable que l'information commerciale reste et demeure un élément majeur dans l'expansion d'une entreprise et la réussite d'un projet à caractère commercial. Il devient urgent de mettre à la disposition des entrepreneurs de la région COI un outil efficace leur permettant de mieux appréhender les produits et les marchés à conquérir.

La COI est donc entrée en partenariat avec le Centre de Commerce International (ITC) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans un programme de coopération visant à l'expansion du commerce intra régional entre les pays en développement de l'espace COI. D'où la création du Portail d'Information Commerciale COI qui permettra d'accéder à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aux sites nationaux d'information commerciale des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, qui seront bien évidemment élargis vers le site l'Île de la Réunion.

### *Mesdames et Messieurs*

La COI a pris la décision de soutenir et appuyer la mise sur pied de ce Portail d'information commerciale parce qu'elle y attache le plus grand intérêt. La coopération économique et commerciale figure parmi les axes prioritaires retenus au titre des orientations stratégiques de la COI qui prévoient, dans ce domaine, de faciliter, en vue d'une meilleure insertion dans l'économie mondiale, le positionnement des pays membres dans le processus d'intégration économique de la région Afrique orientale et australe.

*Mesdames et Messieurs,*

Pour assurer le bon fonctionnement de ce Portail d'Information Commerciale, la COI, en sa qualité d'instance régionale, s'est engagée à apporter sa contribution, en assurant l'animation et la coordination de l'ensemble du processus de concrétisation de ce système régionale. Elle devrait donc assurer au quotidien et de manière active, un certain nombre de tâches opérationnelles dont la plupart requièrent une pleine disponibilité et une certaine technicité.

Afin de pouvoir honorer ses engagements dans les meilleures conditions, la COI a décidé de déléguer l'exécution des tâches découlant de sa mission de Point focal régional à une institution opérationnelle spécialisée et en mesure de garantir la pérennisation du réseau d'information commerciale mis en place. Le choix a été porté sur la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice (MCCI) avec laquelle une Convention sera signée tout à l'heure pour définir le contenu des prestations que la COI lui confie dans le cadre de la mise en œuvre de ce Système Régional d'information commerciale.

*Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais adresser mes vifs remerciements à la Chambre de commerce de Maurice (MCCI) d'avoir accepté de jouer ce rôle de Point Focal Régional du Portail d'information commerciale de la COI. Cet engagement qui s'inscrit parfaitement dans le cadre du Protocole d'Accord déjà signé entre la COI et l'UCCOI (Union des Chambres de Commerce de l'Océan Indien), traduit, de façon éloquente, l'intérêt que la MCCI porte à la réussite de la coopération régionale.

Mes remerciements s'adressent également au Centre du Commerce International (ICT) et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), même s'ils ne sont pas présents aujourd'hui, d'avoir pris l'initiative de création de ce Portail qui se veut un outil à la disposition des opérateurs économiques travaillant ou souhaitant travailler dans la région, pour s'informer sur l'environnement des affaires dans chaque pays membres de la COI et profiter des opportunités d'affaires qui se présentent.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à l'Union Européenne pour l'appui constant et efficace qu'elle nous a apporté jusqu'à ce jour, et ce au travers le financement du Programme d'Appui aux TICs qu'elle nous apportera dans l'avenir pour le développement de la région.

Pour conclure mon propos, je souhaite une grande réussite à la mise en œuvre de notre Portail d'Information Commerciale COI, et saisis cette opportunité pour souhaiter à toutes et à tous, une très bonne fête de fin d'année 2008.

Je vous remercie de votre aimable attention.